Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011

RÉUNION GÉNÉRALE CERGY Lundi 18 octobre 2010





Le débat public

- Une éthique de démocratie participative, fondée sur la Loi : Convention d'AARHUS, lois de 1995, 2002
- Loi du Grand Paris du 3 Juin 2010
- Un débat organisé et conduit par une autorité neutre et indépendante, notamment du maître d'ouvrage : CNDP, CPDP
- 5 principes : neutralité, indépendance, équivalence, transparence, argumentation





Un débat de 4 mois pour...

- S'informer : dossier complet du maître d'ouvrage, questions et réponses sur le site, contributions des acteurs
- Mais aussi formuler vos avis et propositions : plus de 50 réunions publiques de 3 h, avis sur le site internet
- De tout cela, la commission fera une synthèse, 2 mois après la fin du débat (avant le 31 mars)
- Après quoi le maître d'ouvrage disposera de 2 mois pour indiquer les conséquences qu'il tire de ce débat (acte motivé et publié)





Les questions en débat

- Débat de principe : faut-il construire ce réseau et pourquoi ? (arguments économiques, sociaux, culturels, environnementaux, techniques) Quels sont les enjeux d'un tel projet : potentialités, risques ?
- Débat de modalités : quels trajets et quels arrêts, quelles caractéristiques (vitesse commerciale, pneu ou rail, interconnexions interrégionales et nationales, tarification) ?
- Bilan socio-économique et financements ? (environnement, urbanisme, compétitivité, pôles de développement)





Les règles du jeu

- D'abord, le projet exposé par le maître d'ouvrage
- Ensuite, l'intervention des témoins
- Puis la parole à la salle (et aux internautes)
- Pour recueillir le maximum d'interventions, il faut bien limiter le temps de parole : 3 minutes, chronomètre sur la vidéo
 - Micros baladeurs : merci de vous présenter très distinctement (la qualité du verbatim en dépend!)
- Si vous ne souhaitez pas que votre image (photo ou vidéo) soit reproduite, merci de nous le préciser





Les chiffres du débat public (au 18 octobre)

39 890 visites sur le site Internet depuis sous ouverture le 1er septembre

164 questions reçues et publiées sur le site

81 avis émis par le public et publiés sur le site Internet

12 cahiers d'acteurs publiés sur le site (dont 3 communs avec le débat public sur le projet Arc Express)







Les prochaines réunions dans le Val d'Oise

Jeudi 2 décembre à 20h

Réunion générale Villiers-le-Bel

Mardi 7 décembre à 20h

Réunion générale Sannois

Mardi 18 janvier à 20h

Réunion générale Argenteuil Bezons

7





MERCI DE VOTRE ATTENTION



Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011



CNOP

Commission particulière

du débat public

Réseau de transport public du Grand Paris



CONTACTS

La CPDP « Réseau de transport

Public du Grand Paris»

100, avenue de Suffren – 75 015 Paris

Fax: 01 44 49 93 95

contact@debatpublic-reseau-grandparis.org







François LEBLOND

Président de la CPDP





Claude Bernet





Lamia Abdel-Naby





Henri Watissee





Laurence HENRIOT





Christine URIBARRI





Marc VERON

Président du directoire de la Société du Grand Paris





Brigitte GREGOIRE

Membre de la Société du Grand Paris





Didier BENSE

Membre du directoire de la Société du Grand Paris

